

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

AVIS D'EXAMEN

Session 2027

CERTIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Bulletin Officiel n° 30 du 25 juillet 2019 – Bulletin Officiel n° 15 du 14 avril 2022

Les certifications complémentaires permettent aux enseignants de faire valider une compétence supplémentaire.

5 secteurs disciplinaires sont retenus :

1. Les arts : ce secteur comporte cinq options : cinéma audiovisuel, danse, histoire de l'art, théâtre et arts du cirque.
2. L'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique en collège ou en lycée.
3. Le Français Langue Seconde
4. Enseignement en Langue des Signes Française.
5. Langues et cultures de l'Antiquité avec 2 options : latin et/ou grec

Peuvent candidater :

- les enseignants du premier et du second degrés titulaires et stagiaires ;
- les maîtres contractuels et agréés à titre définitif ou bénéficiant d'un contrat ou d'un agrément provisoire des établissements d'enseignement privés sous contrat ;
- les enseignants contractuels du premier et du second degrés de l'enseignement public employés par contrat à durée indéterminée ;
- les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Compte tenu de son objet, le secteur disciplinaire langues et cultures de l'Antiquité concerne cependant uniquement les enseignants du second degré.

INSCRIPTIONS : du lundi 7 septembre au vendredi 9 octobre 2026.

Les candidats devront s'inscrire via le site internet du Rectorat de l'académie de Normandie à l'adresse suivante :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/inscriptions-certifications-complementaires>

ÉPREUVE :

Épreuve orale de trente minutes maximum débutant par un exposé du candidat de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes maximum.

Le candidat devra renvoyer un rapport de cinq pages maximum, dactylographiées et le visa du supérieur hiérarchique (document ci-joint) par voie numérique au plus tard le vendredi 11 décembre 2026 à l'adresse suivante :

dec-concours4-rouen@ac-normandie.fr

Ce rapport devra être envoyé en format PDF en un fichier unique.

1/2

Le calendrier des épreuves orales n'est pas encore totalement défini ; il fera l'objet d'une publication sur le site de l'académie.

Les oraux des DNL se feront du 8 au 26 mars 2027.

Les oraux de l'histoire de l'art se feront les 17 et 18 mars 2027 au rectorat 2 de Mont-Saint Aignan.

Réunions d'information :

Enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique DNL

Une réunion d'information, pour la certification complémentaire en **enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique DNL** est prévue pour les professeurs des 1^{er} et 2nd degrés le :

Lundi 28 septembre 2026 à 17h00 en visioconférence via le lien :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/257476/hash/d8046941d20d72bdfcd52d896717a03890f31057>

Théâtre

Une réunion d'information pour la certification complémentaire en théâtre est prévue le mercredi 7 octobre 2026 de 14h à 16h en visioconférence via le lien :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/364334/hash/5c214769d7fcb056a391718e6b077b0c78f854f8>

Langues et cultures de l'Antiquité

Une réunion d'information pour la certification complémentaire en langues et cultures de l'Antiquité est prévue le mercredi 16 septembre 2026 de 15h30 à 16h30 en visioconférence via le lien :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/241281/hash/a4a4c5081ffb834da076950b6a7320e04c77f54f>

Histoire de l'art

Une réunion d'information pour la certification complémentaire en histoire de l'art est prévue le mercredi 16 septembre 2026 à 14h00 en visioconférence via le lien :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/authentifie/639445/hash/51f0e5378cd84ee71f0e7232ef6d14ff1bd0fbce>



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BUREAU DES CONCOURS

Visa du chef d'établissement

Je soussigné(e) :(nom et prénom du chef d'établissement)
reconnais avoir été informé(e) de la candidature de :
(nom et prénom du professeur) à l'examen de la certification complémentaire dans le secteur
disciplinaire.....lors de la session 2027.

Fait à, le

Signature :